

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240507_P_073
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme

Objet : Signature d'un contrat pour la mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS) relative à la réalisation d'un spot de pleine nature – Abords de la Semène à Pont-Salomon

N° 20240507_P_073

Le Président,

Décide

De signer un contrat avec la société :

OBJET

**SOCOTEC
597 AVENUE ANTOINE LAURENT DE LAVOISIER
43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE**

N° SIRET : 834 157 513 001 04

Pour une mission de coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS) relative à la réalisation d'un spot de pleine nature – Abords de la Semène à Pont-Salomon

Montant : 1 800 € HT

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVES SUR SEMENE, Le 07 mai 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240507-20240507_P_073-AU
Reçu le 17/05/2024